



Abandon du domicile familial

Par Perle

Bonjour,

Je suis dans une situation délicate et j'aimerais avoir des conseils pour me protéger ainsi que mes enfants.

Je suis mariée sous le régime de la communauté des biens.

Mon mari est gravement malade, on lui a annoncé une maladie incurable et mortelle à très court terme. Il refuse de l'accepter et a quitté la France pour se réfugier en Inde où de nombreux guérisseurs lui promettent de le guérir...

Cela fait 1 mois qu'il est parti, il donne très peu de nouvelles et ne souhaite pas rentrer, j'ai peur qu'il fasse des bêtises.

Je suis seule avec mes 3 enfants, au chômage en fin de droits.

Merci d'avance pour vos conseils.